

## Plus c'est gros, plus ça pêche

**COCORICO.** La flotte de pêche française vient de se doter d'un immense bateau-usine. Inauguré en grande pompe le 25 septembre à Concarneau, le « Scombrus » mesure 81 mètres de longueur et 17 de largeur. Un monstre capable d'attraper ses 120 tonnes de poissons par jour...

Sauf que cette mise à l'eau fait des vagues chez les petits pêcheurs artisans et dans toutes les associations qui militent pour une pêche durable.

Explication : le « Scombrus » appartient à France Pélagique, première entreprise tricolore de pêche industrielle, qui elle-même appartient au géant néerlandais de la pêche Cornelis Vrolijk. Un montage façon poupées russes qui fait partie de la stratégie mise en place par les Pays-Bas pour s'accaparer en douce le maximum de quotas de pêche européens.

Chaque année, l'Europe remonte dans ses filets 6 millions de tonnes de poissons. Comme les autres États membres, les Pays-Bas ont un quota à ne pas dépasser. Pour passer outre, leurs armateurs achètent des entreprises de pêche étrangères, en ciblant les pays richement dotés en quotas tels que la France, avec ses 400 000 tonnes par an. En plus de France Pélagique, les multinationales néerlandaises ont ainsi pris le contrôle d'Euronor,

de la Compagnie des pêches de Saint-Malo et de la Compagnie française du thon océanique. Soit près de la moitié des quotas français.

« Cet entrisme permet aussi aux Pays-Bas d'infiltrer les instances censées représenter les intérêts de la pêche française », s'agace Frédéric Le Manach, le directeur scientifique de Bloom, une ONG spécialisée dans la protection des milieux marins. Ainsi, l'ancien patron de France Pélagique, dont le fiston a pris la suite à la tête de l'entreprise, est vice-président du Comité national des pêches maritimes. Ce même Comité qui, en janvier 2018, se fendait d'une bafouille aux députés pour les encourager à voter l'extension de la pêche électrique dans toutes les eaux européennes. Une technique dont raffolent les Pays-Bas, particulièrement meurtrière pour les jeunes poissons. Alors qu'un chalut classique laisse s'échapper la petite pescaïlle, le filet électrique, lui, zigouille tout ce qu'il croise.

Dernier coup de tabac, Bruxelles, poussé par les Pays-Bas, s'apprête à reverser des aides pour la construction de rafiots neufs. Des subventions qui avaient été supprimées en 2004 afin de ne pas doper les performances de bateaux-usines qui pêchent déjà trop. Ce n'est pas un poisson d'avril, on est en octobre !